

18/09/18 : M<sup>me</sup> HAYET M      Tél. ~~XXXXXXXXXX~~  
205 rue Henri Louis  
77190 Dammarie Les Lys

1) OAP Réaménagement Centre Ville :

Tout a fait d'accord avec le projet de déplacement du marché actuel sur la place de la mairie et sur le déplacement du parking actuel qui se trouve sur cette place. Ceci afin d'en faire un lieu convivial.

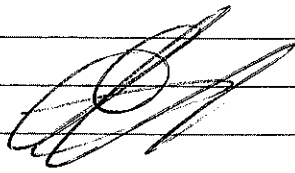
Actuellement, bordant cette place, il se trouve le Café Brunerie du Lys qui est un lieu très important pour la convivialité (échange entre les habitants de la ville et la proximité (Animations, achats de légumes biologiques...))

Ce lieu doit perdurer et ne doit pas être déplacé ailleurs qu'au Centre Ville. Il faut encourager ce genre d'initiatives commerciales et sociales.

Par Contre, je m'oppose au projet de construction de logements sur la place de la Halle du Marché. Il serait plus intéressant de créer des parkings avec espaces arborés afin que la population puisse se garer en Centre Ville.

3) Je suis propriétaire de 2 parcelles rue Henri Louis qui ne sont pas construites côté Nord et qui sont partagées entre zone N et zone UE. Je souhaite savoir pour chaque parcelle quelle est la proportion exacte zone N et zone UE.

Comment le savoir précisément ?  
J'indiquerais sur internet les N<sup>o</sup> des parcelles.

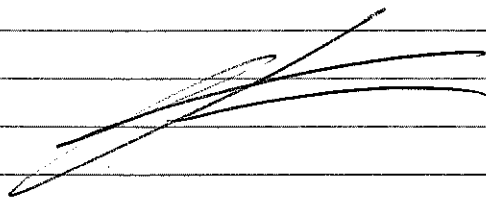


18/9/18 M<sup>me</sup> MACHET Marie-France  
567 B. AV Victor Hugo Voirie de Farcy  
77190 Dammarie les lys  
tel. 01.64.37.72.72.

Je profite du PLU pour préciser que j'habite la voirie de FARCY depuis 45 ans que nous avons toujours entretenu.

Ce chemin communal n'est donc pas entretenu par la mairie et surtout il ne dispose pas d'éclairage public, ce qui pose problème pour notre sécurité sachant que nous sommes harcelés et subissons des dégradations importantes sur nos végétaux et notre maison par un voisin connu par la police, malgré nos nombreux dépôts de plainte.

Aussi je demande d'inciter la pose d'un éclairage public dans <sup>ce</sup> notre chemin <sup>communal</sup> dans le PLU, surtout pour notre sécurité et la propriété de ce lieu.



18/09/18 M<sup>r</sup> ABETHASSERA STEPHANE (SCHOWAR)  
101-105 rue Charles de Gaulle  
77150 Dammarie les lys  
0660614547

Je tiens à signaler que suite à la modification du projet de PLU, que le bâtiment situé au 101 rue Charles de Gaulle à Dammarie les lys a été classé par l'urbanisme comme éléments de patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme. Je tiens donc

à ce qu'on retire ce bâtiment comme étant désigné comme élément de patrimoine bâti à préserver. En effet le PLU précédent ne indiquait pas ce bâtiment comme tel.

Abandon de permanence à 12h30 ~~12h30~~

